

Rencontre tenue le : 6 mai 2026

Heure : 13 h

Endroit : Centre des Congrès – salle Saint-Thomas-d'Aquin
1325, rue Daniel-Johnson Ouest, suite 119
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S4

Numéro de dossier : 004-11-01-01-04

Secteur : Associations accréditées du secteur agroalimentaire

13 h 10 : Début de la rencontre

Personnes présentes :

Pour la Régie :

M^{me} Judith Lupien, présidente et régisseuse
M^e Frédéric Gouin, régisseur
M^e Thomas Kenmegne, secrétaire
M^e Claudine Martineau-Langevin, conseillère juridique

Pour les associations accréditées :

M. Youenn Soumahoro, spécialiste affaires institutionnelles, Agropur
M. Dimitri Fraeys, vice-président, innovation et affaires économiques, CTAQ
M^{me} Sylvie Richard, secrétaire générale, CQTV
M. Simon Baillargeon, président, ACGQ
M. Sébastien Lacroix, président-directeur général, AQINAC
M^{me} Julie Boudreau, directrice générale, ACGQ et LCQ
M. Guy Voyer, directeur général, CIE
M^{me} Marie-Pier Paquette Séguin, directrice générale, CIE
M. Charles Langlois, président-directeur général, CILQ
M. Jean-Luc Hamelin, président, CQTV
M. Dominique Martel, 2^e vice-président, CQTV

Pour le MAPAQ :

M^{me} Laurence Robert, analyste
M. Alexandre Genois, analyste

1. Mot de bienvenue et présentations

M^{me} Lupien souhaite la bienvenue aux participants et un tour de table est effectué pour permettre à chacun des participants de se présenter.

2. Présentation de l'ordre du jour

M^e Kenmegne présente l'ordre du jour.

3. Rencontres du cadre d'échanges

M^e Kenmegne fait un bref rappel des rencontres du cadre d'échanges tenues depuis le 26 septembre 2024, date de la première rencontre.

4. Sujets de la Régie

a) Développements récents

M^{me} Lupien présente la chronologie de la transformation de la Régie depuis 2015 en mettant l'accent sur les développements intervenus dans la dernière année. Cette transformation touche notamment aux éléments suivants :

i. Restructuration administrative et locaux

M^{me} Lupien indique que la Régie a fait l'objet d'une restructuration administrative en novembre 2025. Elle explique les objectifs de cette réorganisation et présente le nouvel organigramme de la Régie.

Elle ajoute qu'en application des orientations gouvernementales, les différents locaux de la Régie seront réaménagés de manière à optimiser les espaces de travail.

ii. Révision des services – état d'avancement

M^{me} Lupien mentionne qu'au 31 mars 2026, 85 % des services de la Régie étaient révisés. Elle ajoute que la révision des services de la Régie a permis à celle-ci de passer de 46 services en 2021 à 32 aujourd'hui. Par cette révision, la Régie examine les services qu'elle rend, afin d'en évaluer la pertinence, la performance et l'efficacité avec comme orientation que la Régie recentre ses services sur sa mission.

iii. *Loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*

M^{me} Lupien présente les cinq mesures incluses dans la Loi n° 7 qui modifient la Loi M-35.1. Ces mesures, qui visent à accroître l'efficacité de la Régie, sont les suivantes : la réduction du nombre de vice-présidents de 3 à 2; la réduction du quorum des régisseurs pour décider de certaines affaires simples; la modification du moyen de publication de certains avis; la simplification du processus relatif aux citations à comparaître; l'officialisation de la médiation.

b) Mode alternatif de règlement des différends (médiation)

M^e Martineau-Langevin rappelle la disponibilité du service de médiation à la Régie pour les demandes juridictionnelles.

En réponse à la question d'un participant, elle clarifie la distinction entre le service de conciliation et celui de médiation. Il s'ensuit un échange entre la Régie et les participants en lien avec ces deux services.

c) Transformation numérique : formulaire de dépôt de demande en ligne

M^e Martineau-Langevin mentionne que la Régie a récemment mis en service un formulaire numérique « DÉCLIC » destiné aux administrateurs de plans conjoints.

Elle ajoute que la Régie finalise présentement son service de dépôt de demandes en ligne. Elle présente le nouveau formulaire de demande. Le projet de formulaire est actuellement en consultation et M^e Martineau-Langevin invite les participants à transmettre leurs commentaires. Elle précise que cette phase de consultation sera suivie d'une phase d'ajustement avant la mise en ligne prévue au début de juillet.

d) Vers une nouvelle planification stratégique

M^e Gouin fait un rappel des thèmes abordés dans le Plan stratégique 2021-2026 de la Régie.

Il présente ensuite les différentes étapes complétées jusqu'ici en lien avec la nouvelle planification stratégique 2026-2031, notamment les choix liés aux enjeux et orientations. Un exercice de remue-méninges est alors mené avec les participants, lesquels sont invités à alimenter la réflexion sur cette planification stratégique.

5. Sujets des associations

a) Principaux enjeux rencontrés au cours de la dernière année et anticipés pour l'année à venir

Certains participants soulèvent des enjeux plus spécifiques à leurs secteurs, notamment les incertitudes liées aux approvisionnements dans le secteur des œufs d'incubation.

D'autres participants émettent le souhait que la Régie participe aux tables filières afin d'être mieux informée des enjeux sur le terrain. À cet effet, la Régie informe qu'elle assiste déjà à plusieurs tables filières lorsque les intervenants de celles-ci sont en accord avec sa présence à titre d'observatrice.

6. Prochaine rencontre

Il est convenu que la prochaine rencontre se tiendra en présentiel entre la fin du mois de février et le début du mois de mai 2027, à l'exclusion du mois d'avril.

7. 15 h 55 : Levée de la rencontre